**Les cercles d’enfants conteurs, un chemin d’éducation et d’humanité**

*« Il est nécessaire que nous apprenions à bien utiliser tous les nouveaux outils de communication et de transmission. Cependant, ceux-ci, tout en modifiant radicalement notre rapport au temps et à l'espace, sont en train de nous déshumaniser en généralisant l'usage**de la communication indirecte et souvent anonyme à la place de la communication directe,**ce qui transforme les relations à l'autre en relations indirectes et virtuelles.*

*[...] Or le conte, écouté et raconté [...], s’il ne peut pas, à lui seul, résoudre tous les problèmes, permet au moins la reconstruction d'un lien social, le développement d'une solidarité de groupe et la maîtrise de la parole qui permet, entre autres, son usage plutôt que le recours à la violence pour la résolution de conflits.»*

*Suzy PLATIEL (février 2018)*

**BREF HISTORIQUE**

Suzy Platiel est une ethnolinguiste africaniste du CNRS.

De 1967 à 1969, son travail de linguiste l’a amenée à partager la vie quotidienne de la société san, population Mandé du Burkina Faso de tradition exclusivement orale. Elle y a découvert le rôle essentiel que jouait le conte dans l’éducation des jeunes *sanan*, les conduisant à devenir des adultes accomplis, bien intégrés dans leur société.

De 1984 à 1987, afin de vérifier ses hypothèses sur la fonction éducative du conte, elle est intervenue régulièrement en milieu scolaire, du CP à la sixième, auprès d ‘élèves issus de milieux sociaux très divers.

Par ailleurs, pour reproduire le modèle *san* d’éducation à travers les contes, elle a impulsé la création d’ateliers permettant aux enfants d’être témoins d’adultes racontant.

*« Les enfants apprennent en écoutant les adultes et en pratiquant avec les enfants. »*

*Suzy PLATIEL (octobre 2018)*

Ce sont ces ateliers qui inspirent le dispositif actuel des cercles conteurs.

**DÉFINITION :**

Les cercles conteurs sont des groupes créés pour partager un répertoire commun issu de la littérature orale (contes, comptines, devinettes…).

Il ne s'agit ni de former des conteurs, ni de préparer un spectacle, mais de permettre à chacun, enfant, adulte, de s'approprier ce répertoire, en y apportant sa voix et sa personnalité, et de partager un véritable plaisir commun.

**POUR QUOI ? LES COMPETENCES TRAVAILLEES :**

**Pour construire l’être individu *:***

En apprenant à structurer sa pensée et à maîtriser la parole par :

- le développement de la capacité de concentration et d’abstraction

- le développement de la capacité de mémorisation liée à l’imprégnation et à l’appropriation et non au par cœur

- le développement des compétences langagières (vocabulaire, construction de la phrase, emploi des temps, différence entre récit et dialogue)

- l'acquisition du langage d’évocation, de symbolisation

- le développement de sa capacité à se faire des images mentales

- la progression en compréhension et l'apprentissage du raisonnement logique (relations cause/conséquence)

**Pour construire l’être social et l’être humain:**

En apprenant à écouter le langage du corps, le sien et celui de son interlocuteur, afin d’en tenir compte dans son propre discours pour le modifier si nécessaire.

En construisant dans le plaisir, l'écoute et le respect de l’autre au sein d’un groupe, ce qui développe le lien social, la solidarité et le sentiment d’appartenance à une même société.

En s’appropriant, à travers les messages du conte, les codes de comportement de sa société.

En prenant connaissance du patrimoine immatériel de l’humanité.

*« C'est la spécificité particulière du genre conte qui va permettre à l'enfant de se sentir, au-delà de son individualité et de sa culture, un être humain semblable à tout autre être humain.*

*Comment ? La personne qui raconte n'est pas propriétaire du conte qu'elle raconte, elle n'est qu'un passeur qui est là pour transmettre, et chacun a le droit de se l'approprier avec son vocabulaire, son émotivité, sa créativité et la façon dont le conte a résonné en lui en tant qu'individu. Or[...] chaque individu le reçoit toujours au sein d’un public avec qui il partage le plaisir d’écouter des contes et, dans le même temps, il sait que chacun a le même droit que lui de se l’approprier pour le raconter à son tour. Et ce plaisir partagé sans désir de possession exclusive mais au contraire avec le désir de faire partager son plaisir à d’autres crée une solidarité qui dépasse le cercle étroit de son propre groupe, d’autant que les mêmes thèmes se retrouvent dans le monde entier car ils expriment le fondement de ce qui est la spécificité de l’être humain. »*

*Source : « La parole partagée, la parole échangée, base et tissu du lien social et de l'affirmation de son identité », Suzy Platiel, CNRS, France, juin 2013.*

**COMMENT ?**

- Assis en cercle, les participants, enfants, adultes écoutent et réécoutent des contes transmis oralement par le conteur sans le support d’un livre.

- Les histoires proposées sont des contes traditionnels de diverses cultures.

- Au fil du temps, chacun aura l’espace nécessaire, s’il le souhaite, pour conter à son tour l’un des contes écoutés.

- Les séances nécessitent un cadre sécurisant pour encourager et accompagner la prise de parole (régularité, rituels, respect et étayage de la parole, bienveillance à l’égard de la personne qui conte).

- Tout se vit au sein de ce « temps et espace de parole ». Il n'y a pas d'utilisation a posteriori de ce qui a été dit.

- Aucune remarque n'est faite sur la manière de raconter (prononciation, vocabulaire, syntaxe, formes verbales...etc). L’amélioration de la langue se fait au fil des séances, de manière inconsciente, par imprégnation, en réécoutant les contes.

- La personne qui conte peut solliciter de l'aide, si elle en ressent le besoin. Elle est donnée par celui ou celle qui le souhaite.

- Les règles se disent au fur et à mesure des nécessités.

Pour en savoir plus sur les recherches de Suzy Platiel :

Une vidéo : <http://videotheque.cnrs.fr/visio=4095>

Une émission de radio : <https://www.franceculture.fr/emissions/sur-les-docks-14-15/prelude-au-salon-du-livre-23-les-histoires-de-suzy-platiel-plaidoyer>

Un article : <https://gerflint.fr/Base/France7/nicole.pdf>

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

PROJET pour Les écoles

Afin de prévenir la difficulté de certains élèves à communiquer entre eux qui se manifeste par des tensions vives lors des temps de classe ou périscolaires, un atelier « cercle ~~de~~ conteur~~s~~ de prévention primaire (tous les enfants de la classe sont concernés) est mis en place en concertation avec l’enseignante de la classe et le chef d’établissement.

Voici une lettre d’information pouvant être rédigée à l’attention des parents :

**Information aux parents :**

Tous les enfants de la classe de ……. sont invités à participer à un “cercle conteur~~s~~” qui sera animé par Mme Etienne, enseignante ressource au sein de notre établissement. Cet atelier se déroulera en groupe-classe, une fois par semaine pendant 45mns, et comprendra 8 à 10 séances.

Dans le cadre de ce dispositif spécifique, les élèves de la classe se verront proposer un corpus de contes racontés d’abord par l’adulte puis progressivement repris par les élèves qui le désirent.

Cette démarche a pour objectif d’aider les enfants à apprendre à penser, à se concentrer, à s’exprimer. Il favorise l’écoute, le respect de soi et des autres dans un travail partagé et vise des nombreuses compétences en lien avec la maîtrise de la langue et l’éducation à la citoyenneté.

**Modalités :** En groupe-classe

**Calendrier :**

Prévision initiale :

Nombre de séances :

Réparties du …. au …., à raison d’une séance hebdomadaire en groupe-classe, l’enseignante de la classe prenant ensuite le relais, si elle le souhaite, pour la suite de l’année scolaire.

**Lieu :**

L’idéal serait que ce travail se passe dans une salle volontairement différenciée de l’espace classe : salle polyvalente de l’école par exemple, la salle sera préparée à l’avance avec un espace pour la discussion, aménagé en cercle, de préférence en étant tous, enfants et adultes, assis au même niveau. La salle sera remise en ordre ensuite.

**Matériel à prévoir :**

- Un « bâton de parole » (en cas d’obligation de respect des règles sanitaires, faire un signal avec la main pour transmettre la parole)

- Des chaises ou coussins pour chaque participant, enfants et adultes

**Durée de la séance :**

* 45 mns en classe primaire
* 30 mns en classe maternelle

**LES OBJECTIFS** : **ils sont en liens avec les 5 grands domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (décret 2015 – 372)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Domaines** | **Objectifs et contenus en lien avec le socle commun de connaissance, de compétences et de culture.** |
| **Domaine 1** :  Les langages pour penser et communiquer  **Domaine 2**:  Apprendre à apprendre  **Domaine 3** :  La formation de la personne et du citoyen  **Domaine 4** :  Les systèmes naturels et les systèmes techniques-mathématiques-sciences-techno  **Domaine 5** :  Les représentations du monde et du citoyen, la vie des êtres humains en société | - comprendre les autres, le monde, à travers l’accès à un patrimoine culturel commun.  - oser s’exprimer devant le groupe  - être le plus intelligible possible pour se faire comprendre  - structurer sa pensée : organiser ses propos, construire le récit, enrichir le lexique, consolider la syntaxe.  - parler plus précisément pour penser plus justement.    - apprendre à prendre la parole en public.  - mettre en œuvre les capacités d'attention, de mémorisation, de mobilisation et de restitution des connaissances.  - développer les aptitudes à l'échange, la coopération, la collaboration.  - devenir acteur, analyser, anticiper  - créer du lien social par la parole partagée  - développer l'aptitude à vivre ensemble, le sentiment d'appartenance à un collectif, la notion de solidarité et de groupe  - coopérer dans un travail  - exister dans une même société, se projeter, s'affirmer, se construire  - poser des questions, faire des hypothèses.  - distinguer les croyances des faits.  - avoir accès au patrimoine culturel de l'oralité populaire  - créer des références artistiques, sensorielles communes au groupe-classe à partir d'un même référentiel. |

**Dans le domaine des enjeux symboliques :**

• Se découvrir capable de raconter un conte en respectant la trame de l’histoire. S’imprégner d’un corpus de contes, mythes et légendes en lien avec un patrimoine culturel commun à l’histoire de l’humanité

• Mettre en lien des motifs, les mémoriser, les restituer selon un schéma narrateur donné

• Favoriser la prise de conscience de la position de co-narrateur

• Passer du registre du particulier au registre de l’universel (généralisation)

• Favoriser la prise de conscience de l’existence et du rôle de la parole intérieure (méditation et métacognition)

• Apprendre à penser, à être citoyen du monde

• Comprendre le rôle de mémoire de l’écrit Par les livres de contes?

• Développer l’estime de soi

**Dans le domaine des enjeux relationnels et comportementaux :**

• S’appuyer sur le soutien réciproque dans un effort de pensée

• Améliorer les relations dans le groupe-classe

• Diminuer le risque de conflit

• Participer à une tâche commune, coopérer

• Accepter l’altérité : écouter l’autre, prendre en compte ses avis, ses idées, le respecter

• Accepter le différé, donc la frustration

• Développer de façon générale les attitudes citoyennes

L’animation de ce dispositif s’inspire des études menées par S. Platiel, ethnolinguiste, puis par le protocole mis en place et poursuivi par les cercles conteurs.

Il s’agit d’un apprentissage par imprégnation. Nous expliquons peu de choses aux enfants.

L’atelier commence par « un tour des prénoms » et par une formulette de préparation à l’écoute. Chaque conteur adopte une formulette qui sera reprise ensemble à chaque séance. Il ritualise également le début et la fin de chaque conte. Il alterne des contes et des « formes courtes » (devinettes, chansons…).

Après plusieurs séances où la conteuse a raconté plusieurs fois les mêmes contes, elle perçoit que certains enfants les connaissent et ont envie de prendre la parole. Alors, elle lance une perche : « Aujourd’hui, est-ce que quelqu’un a envie de raconter? ». A ce moment-là, l’atelier devient un « Cercle conteur », car ce n’est plus seulement l’adulte qui conte.

Dans les séances suivantes, si des enfants expriment le besoin de raconter, la parole circule avec le bâton de parole que les enfants se passent entre eux. Ce bâton de parole a des fonctions symboliques : il représente la présence du « témoin », du « tiers », il autorise la parole.

**La place de l’enseignant animateur** :

Le point de départ des cercles ~~de~~ conteurs est la parole contée de l’adulte. Elle peut (ou pas) constituer un tremplin pour permettre dans un deuxième temps à la parole de l’enfant de s’exprimer.

En effet, lorsqu’un enfant émet le désir de raconter, en raison de son identification comme modèle, l’intervention de l’enseignant risquerait d’interrompre le travail tâtonnant d’élaboration de la pensée qu’effectuent les enfants. Par contre, sa présence silencieuse et confiante est nécessaire. Car les enfants ne peuvent produire de la pensée que s’ils s’y sentent autorisés. L’enseignant est le garant des conditions de prise de parole et des modes de gestion du temps. Il représente la légitimité de la perspective qu’ouvrent les cercles conteurs.

Il ne reprend l’enfant que pour rectifier une trame non respectée, mais en aucun cas pour corriger des erreurs de vocabulaire ou de syntaxe. Il peut encourager l’enfant grâce à son langage non verbal spontané.

**Dans le cas où ce projet se met en place grâce à l’intervention d’un conteur extérieur, l’enseignant aura la chance d’apprendre lui aussi par imprégnation. Il sera là pour écouter, regarder, participer aux interactions initiées par le conteur.**

**Déroulement de la séance**

**1) Premier temps : Présentation des cercles de conteurs par l’adulte animateur**

• « Nous allons écouter des histoires. C’est un moment rien que pour nous, pour prendre plaisir à écouter, à imaginer (voir des images dans notre tête), à voyager dans notre imaginaire… »

Personnellement, je dis seulement mon prénom, et que je suis conteuse, que je viens raconter des contes.

• Présentation du cadre et du dispositif :

* + Enfants et adultes sont installés en cercle ;
* Tour des prénoms » à chaque début de séance. C’est une première prise de parole pour les enfants ;
* En option : leur prénom mis en évidence sur une étiquette

o Une pendule ou un timer fixe le créneau des 30 ou 45 mns

* 1. • L’animateur laisse l’enfant dérouler son récit jusqu’au bout. Si l’enfant est « en panne » après quelques instants de réflexion, l’animateur lui offre la possibilité de demander de l’aide à un enfant qu’il choisit. Si aucun enfant ne peut aider, l’animateur peut dire que le conte a besoin d’être réentendu, et proposer de le poursuivre (ou de le recommencer).
  2. • Il accepte et respecte les silences
  3. • Il gère le temps

**Les règles**

**Pour que tout se passe bien, il y a des règles implicites qui se comprennent par la pratique et peuvent être énoncées en cas de besoin.**

• On ne raconte que si on a le bâton de parole.

• On a le droit de ne pas écouter

• On ne se moque pas, on ne juge pas la parole d’un camarade.

• On parle poliment, avec respect.

• Il n’y a pas de bonnes ou de mauvaises manières de raconter.

• On n’a pas le droit de gêner les autres.

• Dans l’esprit des Cercles conteurs, ces ateliers sont facultatifs. C’est-à-dire que l’enfant qui ne veut pas écouter a la possibilité de se mettre à l’écart sans que ce soit une sanction. Ce n’est pas toujours réalisable mais dans ma pratique : l’enfant agité qui a une AVS peut sortir avec elle quand il en a assez ; les enfants qui ne veulent plus écouter au bout de quelques contes alors que les autres en demandent encore : la conteuse dit qu’ils ne sont pas obligés d’écouter, qu’ils peuvent se reposer en mettant leur tête sur leurs genoux.

**2) Deuxième temps : place aux histoires**

Les histoires sont racontées par l’adulte animateur (ce dernier fixe le nombre de contes et leur déroulement pour les premières séances, il choisit ensuite parmi les propositions faites par des enfants).

**3) Troisième temps : interventions des élèves**

Au bout de deux ou trois séances, où les mêmes contes sont racontés (avec presqu’à chaque séance un nouveau conte) on peut demander aux enfants s’ils souhaitent raconter à leur tour une histoire déjà racontée ? Certains ont la possibilité de demander la parole uniquement pour aider un camarade. (à l’aide d’un pouce levé).

**4) Evaluation du projet :**

En nous appuyant sur les éléments du SCCC présentés en annexe, nous considèrerons que cette action sera efficace si nous constatons **:**

• une évolution positive des interventions des enfants au cours des séances.

• un retour positif relatif aux comportements des enfants au sein du groupe classe (meilleure écoute, attitude plus favorable aux apprentissages, participation plus active à l’oral, respect mutuel…) ainsi que pendant les temps scolaires et sur les temps périscolaires.

**ANNEXE 1 : Le conte dans les programmes**

**CYCLE 1**

Le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » réaffirme **la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous.**

**La stimulation et la structuration du langage oral** d'une part, **l'entrée progressive dans la culture de l'écrit** d'autre part, **constituent des priorités de l'école maternelle** et concernent l'ensemble des domaines. L'oral est l'un des objectifs essentiels de l'école maternelle. Depuis les premiers essais jusqu'aux verbalisations plus complexes, l'attention de l'enseignant est constante. À travers toutes sortes de situations transversales ou orientées spécifiquement sur l'apprentissage linguistique, par des échanges nombreux et variés, il amène les élèves de l'oral en situation à un **oral plus distancié**, de l'oral pratique utilisé à la maison à un oral élaboré exigé par l'école et ce, grâce à **l'usage de discours différents** : **raconter, décrire, expliquer**... Des moments structurés ciblés sont travaillés pour eux-mêmes ; on vise alors un apprentissage nouveau, un entraînement, parfois une aide explicite pour surmonter des difficultés.

**Activités ritualisées :**

**Apprendre à raconter des histoires est une des compétences importantes à construire à l’école maternelle** pour le maniement de l’oral. Contrairement à d’autres conduites langagières, les enfants n’ont pas réellement besoin d’une situation de communication pour apprendre à raconter mais tout au long du cycle, **il faut leur fournir des médiations (outils pédagogiques, supports et adultes) pour qu’ils s’engagent dans cette tâche.**

Les enfants de l’école maternelle s’essaient souvent à raconter une histoire mais **il est très utile de mettre en place des activités ritualisées pour leur donner le temps d’expérimenter avec succès cette conduite langagière**. Il s’agit de leur proposer des outils et des supports pour les soutenir dans cette tâche et permettre des interactions avec les pairs qui vont les aider dans cet apprentissage : **des marottes plastifiées, des accessoires, des maquettes, des décors, des boîtes à raconter…** Ces outils et supports sont l’objet d’une exploration avec l’enseignant avant d’être utilisés dans les activités ritualisées. Il est important que les enfants voient également l’enseignant manipuler ces outils pour raconter l’histoire sans l’album.

**Ces activités s’organisent à partir d’albums de littérature de jeunesse ; elles prennent nécessairement appui sur le travail de compréhension de ces récits effectués avec l’enseignant.** Pour aider les enfants à entrer dans cette tâche de production et de reformulation, il faut veiller à ne pas proposer des récits trop complexes. Il y a toujours une différence entre ce que l’enfant comprend et ce que l’enfant peut produire. **Les histoires et les contes en randonnées sont de bons supports de récits pour commencer cet apprentissage du « raconter ». Leurs structures où des chaînes de personnages ou d’événements se répètent jusqu’au dénouement sont identifiables par les enfants.**

Ces activités ritualisées sont à organiser dans **différentes modalités : en petit ou en grand groupe, avec un public ou sans, en autonomie ou avec l’étayage de l’enseignant, le soutien de l’ATSEM, autour d’une table ou au coin regroupement.** Toutes ces variables sont à faire explorer aux enfants pour qu’ils s’approprient cette conduite langagière.

‐ le langage oral : utilisé dans les interactions, en production et en réception, il permet aux enfants de communiquer, de comprendre, d'apprendre et de réfléchir. C'est le moyen de découvrir les caractéristiques de la langue française et d'écouter d'autres langues parlées.

Tout au long de l'école maternelle, l'enseignant crée les **conditions bienveillantes et sécurisantes** pour que tous les enfants (même ceux qui ne s'expriment pas ou peu) prennent la parole, participent à des situations langagières plus complexes que celles de la vie ordinaire. **Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune**. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

**- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.**

**- S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.**

**- Pratiquer divers usages du langage oral : raconter**

**- Comprendre des histoires sans autre aide que le langage entendu.**

**CYCLE 2 :**

Au cycle 2, la langue française constitue l'objet d'apprentissage central. Comme à l'école maternelle, l'oral au cycle 2 est travaillé dans une grande variété de situations scolaires. Il fait aussi l'objet de séances d'enseignement spécifiques. Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, **d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs,** les messages ou **les textes entendus**.

Comme à l'école maternelle, **l'oral fait l'objet de séances d'enseignement spécifiques**. « Développer la maitrise de l'oral suppose d'accepter essais et erreurs dans le cadre d'une approche organisée qui permette d'apprendre à produire des discours variés, adaptés et compréhensibles permettant à chacun de conquérir un langage plus élaboré »

• Ecouter pour les comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte.

• Pratiquer avec efficacité trois formes de discours attendues : raconter, décrire, expliquer.

• Comprendre un récit court et simple

• Mener à bien une activité, dialoguer avec les autres, coopérer

**CYCLE 3 :**

Le langage oral, qui conditionne également l'ensemble des apprentissages, continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique.

**Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit**

Le français a pour objectif principal au cycle 3 la maitrise de la langue française qu'il développe dans trois champs d'activités langagières : le langage oral, la lecture et l'écriture. On attend de l’élève :

• **qu’il sache raconter une histoire ;**

**• qu’il réutilise des mots, des formules, des expressions rencontrées dans des textes lus, des énoncés écrits et oraux**

Sans que soit exigée de l’élève une interprétation complète de la richesse de la communication orale, on attend de lui :

• **qu’il sache écouter une histoire en maintenant son attention sur un propos continu (5 à 10 mns)**, une lecture à haute voix, une émission documentaire associant son et image d’une vingtaine de minutes;

• **qu’il puisse manifester sa compréhension d’un message oral, d’un propos, d’un texte lu, d’un discours, d’une émission, etc.**

**• Réagir et dialoguer**

• maîtriser le niveau A1 (niveau attendu en fin de cycle)

• être capable d’interagir brièvement dans des situations déjà connues en utilisant des mots et expressions simples et avec un débit lent.

• Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d’un travail de groupe, que ce soit pour un projet ou lors des activités ordinaires de la classe.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **La sensibilité : soi et les autres** | | |
| **Objectifs de formation**  **1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.**  **2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.**  **3. Se sentir membre d'une collectivité.** | | |
| Connaissances, capacités et attitudes visées | Objets d'enseignement | Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement |
| 1/a - **Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés :** **textes littéraires, œuvres d'art,** la nature, débats portant sur la vie de la classe. | **- Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie).**  **- Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.**  **- Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments.** | - Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs.    - Jeu théâtral, mime.    **- Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des émotions.**    - Les conseils d'élèves.    -  Arts visuels : le portrait et l'autoportrait (connaissance de soi et des autres).    - Prendre conscience de son corps et du corps des autres à travers des activités de danse.    - Les racismes : avec des supports créés par des fondations et associations agréées par le ministère de l'éducation nationale.    - La situation de handicap et la pratique de l'inclusion scolaire.    - Arts visuels : Marianne, le drapeau national dans les œuvres d'art.    - Coopérer au sein d'un projet de classe.    - Accepter le partage des tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels...) ou d'expérimentation (sciences).    - Chanter, en comprenant le contexte de leur écriture, quelques couplets de La Marseillaise. |
| 1/b - **Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.** | **- Travail sur les règles de la communication.** |
| 2/a - **Prendre soin de soi et des autres.** | **- Le soin du langage : langage de la politesse.**  - Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.  - Le soin des biens personnels et collectifs.  - L'intégrité de la personne. |
| 2/b- **Accepter les différences.** | **- Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).**  - Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.  - **La conscience de la diversité des croyances et des convictions.** |
| 3/a - Identifier les symboles de la République présents dans l'école. | - Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale. |
| **3/b- Apprendre à coopérer.** | **- Initiation aux règles de la coopération.** |

**ANNEXE 2 : Extrait du programme d’Enseignement Moral et Civique (B.O.du 25 Juin 2015)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres** | | | | | |
| Objectifs de formation  1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.  2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. | | | | | |
| Connaissances, capacités   et attitudes visées | | Objets d'enseignement | | | Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement |
| **1/a - Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.** | | **- Initiation à la distinction des registres de langue.** | | | - Élaboration des règles de vie de classe avec les élèves.    - Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation.    - Discussion à visée philosophique : les droits et les devoirs de l'élève.    - Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).    - Discussion à visée philosophique : l'égalité de tous - élèves ou citoyens - devant la loi.    - Les droits égaux des garçons et des filles dans toutes les situations de la vie scolaire. |
| 1/b - **Respecter les autres et les règles de la vie collective.** Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat. | | **- Les règles de vie de la classe et de l'école.**    - Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des Tuic de l'école (B2i-1), la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : art. 2, 6, 9. | | |
| 1/c - **Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.**    1/d- Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir. | | - Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).    - Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions. | | |
| 1/e- Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...). | | - Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi...). | | |
| 2/- Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique. | | - Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.  - L'égalité de droit entre les femmes et les hommes.  - Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève, du citoyen (initiation) ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, art. 1, 4, 6. | | |
| **Le jugement : penser par soi-même et avec les autres** | | | | | |
| Objectifs de formation  1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.  2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. | | | | | |
| Connaissances, capacités et attitudes visées | Objets d'enseignement | | Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement | | |
| 1/a Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnel. | - Le choix, sa justification.  - Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique).  - Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise. | | - **Approche du juste, de l'injuste, du bien, du mal à partir de récits (mythes, contes)** ou de situations de la vie de la classe.    - Dilemmes moraux adaptés à l'âge des enfants.    - Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix, ou à partir de situations imaginaires.    - Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse. Organisation de débats réglés sur ces situations.    - Approche de la notion de laïcité à travers des exemples vécus ou des récits.    - Exercices de clarification des valeurs.    - Expression sur Internet. | | |
| 1/b- S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres. | **- Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).** Initiation aux règles du débat.  - Initiation à l'argumentation.  - Les préjugés et les stéréotypes. | |
| 1/c- Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire. | - **Initiation aux différences entre penser, croire et savoir.** | |
| 2/ **- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.** | - **La notion de bien commun dans la classe et dans l'école.**  **- Les valeurs personnelles et collectives.** | |
| **L'engagement : agir individuellement et collectivement** | | | | | |
| **Objectifs de formation**  **1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.**  **2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.** | | | | | |
| Connaissances, capacités et attitudes visées | Objets d'enseignement | | | Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement | |
| 1/a - **Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres.**  S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...). | **- L'engagement moral : la confiance, la promesse, la loyauté.** | | | - Sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, humanitaire...).    - Associer les élèves à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets.    - Engager les élèves dans des projets de concours proposés par l'éducation nationale    **- Encourager les conduites d'entraide, par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs.**    - Valoriser la prise de responsabilité dans la classe, l'école.    - Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement.    - Favoriser les conduites altruistes, notamment dans le cadre du parcours citoyen. | |
| 1/b - Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...). |  | | |
| **1/c - Coopérer en vue d'un objectif commun.** | **- La coopération, l'entraide.** | | |
| 1/d - Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité. | - Les valeurs : la fraternité, la solidarité. | | |
| 2/a - Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école. | - La participation démocratique.  - La responsabilité.  - Le développement durable. | | |
| 2/b - S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux. | - Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS). | | |

**Annexe 3 : Eléments du Socle Commun (2016)**

**L’évaluation du projet des cercles conteurs s’appuiera sur ces éléments du socle commun :**

**Domaine 3 – cycle 2 : La formation de la personne et du citoyen**

Les contextes d’évaluation pour ce domaine sont de deux types :

Ceux qui relèvent de la vie dans la classe et dans l’école, récréations incluses ; l’observation est alors essentielle ;

Ceux qui relèvent de situations d’apprentissage permettant d’évaluer des compétences dans le domaine de l’expression orale (formulation d’une opinion, d’un point de vue, argumentation, discussion sur une thématique morale et civique), d’apprécier des progrès dans la formation du jugement moral des élèves (et notamment la capacité à se décentrer pour prendre en compte le point de vue des autres) ou des progrès dans le respect des autres.

L’évaluation prend appui sur les contenus propres à l’EMC, mais aussi sur ceux qui nourrissent les autres domaines d’enseignement.

ÉLÉMENTS SIGNIFIANTS EN FIN DE CYCLE 2 :

**CONTEXTES ET / OU SITUATIONS POSSIBLES D’ÉVALUATION**

L’élève qui a une maîtrise satisfaisante (niveau 3) parvient à :

**-S’exprimer à l’oral et respecter l’expression d’autrui**

-S’exprimer à l’oral, justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange où d’autres peuvent faire de même.

-Faire part de ses émotions dans des situations particulières. Les situations d’évaluation-observation requièrent une participation active de chaque élève : débat sur un fait de vie collective dans la classe ou dans l’école ou sur un événement d’actualité.

Les cercles d’élèves conteurs sont des situations propices à l’observation individuelle et collective. Ils permettent aux émotions de s’exprimer sans agressivité. On pourra s’assurer que les élèves sont capables : de s’exprimer, de formuler des émotions et des sentiments à l’occasion de l’écoute d’un conte du répertoire traditionnel ; de verbaliser des émotions et des sentiments, de respecter la parole, les émotions et les sentiments exprimés par leurs pairs ;

**-Prendre en compte les règles communes**

-Se référer à des règles et adopter un comportement adéquat. Les règles peuvent être les règles de vie de l’école et de la classe. Toutes les situations de coopération (réalisation d’un projet, travail de groupe, travail d’équipe…) sont des situations où les élèves font vivre les règles et apprennent à en percevoir le bénéfice pour le groupe. L’appréciation d’un comportement adéquat est toujours portée à l’occasion d’une situation précise (dans la classe, la cour de récréation ou lors d’une sortie scolaire). Elle peut porter sur la tenue, le langage ou les actions réalisées.

**-Manifester son appartenance à un collectif**

-Contribuer à la vie collective et au bon déroulement des activités dans la classe et dans l’école en assumant des responsabilités.

L’évaluation-observation prend en compte l’implication des élèves dans la vie de l’école et de la classe, la capacité à se tenir à un engagement, à assumer pour un temps donné une responsabilité repérée, à aider spontanément un camarade en situation de handicap, à aider sur invitation d’un adulte un pair en difficulté pour quelque raison que ce soit, etc.

Source : Aide à l’évaluation (Eduscol)